

de 40 p. 100 l'année prochaine, que sera-t-elle l'année suivante et l'année d'après? Nous disposons au Canada d'un avantage sur nos concurrents. Nous avons la chance d'avoir toutes sortes de ressources, notamment des ressources énergétiques. Pourquoi ne pas nous servir de cet avantage? Nos concurrents profitent bien des leurs, que ce soit une main-d'œuvre bon marché, un meilleur climat ou une situation géographique particulière. Pourquoi les Canadiens ne profiteraient-ils pas de l'avantage concurrentiel que nous offre notre situation privilégiée dans le domaine des ressources, notamment en ce qui concerne les ressources énergétiques?

● (1530)

Une fois encore nous prions instamment le gouvernement de revenir sur sa politique insensée de hausses rapides, radicales et exorbitantes des prix qui, en plus des taux élevés d'intérêt, provoqueront une très grave récession au Canada tandis que des centaines de milliers de Canadiens dans toutes les provinces devront faire les frais de la politique envisagée par le gouvernement, sans compter tous les Canadiens qui devront affronter un taux d'inflation qui est déjà trop élevé.

Parmi les divers aspects de la proposition du gouvernement—si on peut l'appeler ainsi car elle est encore très vague et on ne peut guère dire exactement quelle est la position du gouvernement au sujet de nombreuses questions dont mes collègues voudront parler—il y en a une qui me frappe particulièrement, et c'est que le gouvernement a affirmé qu'il fallait accroître la propriété et la participation canadiennes et établir une réserve d'énergie au Canada.

Le gouvernement me dirait-il alors pourquoi il veut démanteler—et si le mot ne vous plaît pas, je puis dire «émasculer»—Petro-Canada, une société qui a toujours très bien fait son travail pour le plus grand bénéfice de tous les Canadiens? Nous en avons un bien plus grand besoin maintenant que lorsque nous l'avons créée. Nous avons enfin une grande société canadienne capable de tenir tête aux multinationales. Nous l'avons mise sur pied en moins de trois ans et demi, ce que le secteur privé au Canada n'aurait pas réussi à faire en quarante ans. Le gouvernement vient de recevoir un rapport qui porte un jugement négatif sur la société. J'espère qu'il va le mettre au panier et oublier les recommandations qui y sont faites, qu'il permettra que Petro-Canada demeure la propriété de tous les Canadiens et qu'elle reste le principal instrument de la politique énergétique de notre pays. J'espère qu'il lui donnera de l'expansion et la rendra plus apte à répondre aux besoins énergétiques des Canadiens.

Cet après-midi, nous avons l'intention, je le répète, d'aborder plusieurs aspects de la question, mais l'un d'eux a plus particulièrement retenu mon attention hier. Il s'agit de la taxe visant à promouvoir notre autonomie dans le domaine de l'énergie. Cela me rappelle M. Duplessis au Québec qui avait l'art de trouver des mots qui faisaient un bel effet chaque fois qu'il voulait majorer un impôt. Il trouvait toujours un mot qui plaise pour rendre la pilule moins amère. Cela dit, le gouvernement envisage de créer un impôt très élevé sur les profits provenant de l'augmentation des prix pétroliers.

Pour conclure je voudrais poser au ministre une question qui a trait à ce que l'on a déclaré hier soir. On a en effet annoncé

que des consultations allaient être engagées avec l'industrie et en particulier avec les multinationales. A ce sujet, je voudrais que le ministre me dise quelles sont les mesures prises actuellement par le gouvernement pour éviter que les multinationales n'expatrient leurs profits excessifs puisque le gouvernement a d'ores et déjà annoncé qu'il allait les imposer. Je trouve étrange que le gouvernement éprouve le besoin de mettre en garde l'industrie pétrolière en lui disant: «Hé, les gars attention, nous allons vous mettre des bâtons dans les roues». Quelles mesures le gouvernement a-t-il prises pour éviter un tel transfert de fonds?

**M. Hnatyshyn:** Monsieur le président, c'est probablement la plus longue introduction à une question que j'ai jamais entendue. Bien franchement, la question laisse supposer que diverses compagnies prennent des mesures pour exporter du Canada non seulement des capitaux mais des actifs, et si le député dispose de tels renseignements et veut faire cette allégation à la Chambre, je serais heureux de connaître tous les faits qu'il pourra nous donner sur le sujet. Tout ce que je dis, Votre Honneur, c'est que nous examinons toute la question de la fiscalité et qu'il en sera question lorsque sera présenté le budget. Le député aura alors l'occasion d'apprécier si les consultations en cours non seulement avec les provinces mais aussi avec les représentants de l'industrie et d'un grand nombre d'organismes intéressés à cette question, constituent ou non la bonne façon de procéder.

Je trouve plutôt étrange que le député fasse allusion aux activités des sociétés dites multinationales au Canada alors qu'il a fait partie d'un gouvernement qui a fait connaître son attitude à cet égard. Le chef de l'opposition a tenté aujourd'hui d'excuser le député d'Outremont en disant que parce que ce dernier n'avait pas été ministre de l'Énergie au sein de son gouvernement il ne pouvait être tenu responsable des mesures mal inspirées prises par le gouvernement précédent. Le député voudrait-il nous dire pourquoi, du temps où il était ministre et assistait aux conseils du cabinet, on ne l'entendait pas parler, comme il le fait maintenant jour après jour, contre l'entreprise privée, notamment contre les sociétés pétrolières, qu'elles appartiennent ou non à des Canadiens.

Les membres du NPD eux ont de la suite dans les idées, et je leur en attribue le mérite, car ils se sont toujours déclarés contre l'entreprise privée qu'ils ont toujours attaquée carrément, se déclarant uniquement partisans d'un contrôle étatique.

Mais revenons plutôt au député d'Outremont, qui s'est soudainement transformé en adversaire de l'entreprise privée, du moins en apparence, qui conteste maintenant la légitimité de profits raisonnables pour les entreprises et qui s'oppose aux mesures d'intérêt national visant à assurer à notre pays l'autonomie énergétique. Quoi qu'en dise le député et quelle que puisse être maintenant sa position, quiconque a suivi les délibérations d'hier, où étaient représentés divers courants de la pensée politique de notre pays et les vues de tous nos premiers ministres provinciaux, est forcé d'admettre que tous étaient d'accord pour dire qu'il nous faut réorienter notre politique énergétique si nous espérons devenir autonomes dans ce secteur.